Aix*Marseille université



COLLOQUE

LA PAIX, UN POSSIBLE OBJECTIF POUR LES JURISTES DE DROIT DES AFFAIRES ?



PROGRAMME

VENDREDI 3 OCTOBRE 2014 REVISITER CERTAINES QUESTIONS...

Matin:

Présidence du doyen Fouad Dib (Damas)

9h-10h45: Propos introductifs (Alain Couret, Paris I)

Regard historique (Jean-Louis Mestre, Aix)

Un droit économique, pour quels sujets ? : entreprises, mais aussi peuples autochtones et Humanité (Béatrice Parance, Paris VIII)

Un droit économique, pour quels biens et espaces ? : marchandises et fonds de commerce, mais aussi satellites et drones (Laurence Ravillon, Dijon)

11h15-12h30 : Un droit économique, autour de quels droits?

Droits privatifs et accès de chacun aux médicaments et aux traitements (Anne Laude, Paris V)

Le droit à la nourriture face aux marchés spéculatifs et aux acquisitions internationales de terres agricoles (Jacques Mestre, Aix)

Après-midi:

Présidence du doyen Ndiaw Diouf (Dakar)

14h00-16h : Un droit économique, autour de quels droits ? (suite)

La concurrence des droits sur les ressources minières (Grégoire Bakandeja, Kinshaha)

Le droit au respect de la loi contractuelle confrontée aux déloyautés et déséquilibres économiques (Yves Picod, Perpignan)

Droit à la protection sociale et solidarité entre peuples et générations (Michel Buy, Aix)

16h15-18h: Un droit, avec quels processus décisionnels?

Pouvoir et corruption (Marie-Eve Pancrazi, Aix)

Pouvoir, contre-pouvoir et droit d'accès au juge (Emmanuel Putman, Aix)

SAMEDI 4 OCTOBRE 2014 ...ET IMAGINER DES PISTES

Matin:

Présidence du professeur Gonzalo Ruz (Santiago du Chili et Talca)

9h-10h30 : Première table-ronde : Pour les conseils et rédacteurs d'actes

La paix peut-elle être objet d'ingénierie contractuelle (Bertrand Fages, Paris I) ou sociétaire (Didier Poracchia, Paris I) ?

La propriété intellectuelle peut-elle faire de la paix une valeur économique?

La propriété industrielle ? (**Dominique Velardocchio**, Aix) ou encore la propriété littéraire et artistique ? (**Laure Merland**, Aix)

10h45-12h30 : Deuxième table-ronde : Pour les juges, arbitres et médiateurs :

Etre un facilitateur de paix, mission première du juge économique ? (Jean Devèze, Toulouse)

L'amiable composition, une voie à privilégier dans l'arbitrage ? (Do Van Daï, Hanoï)

Comment conduire aux concessions réciproques dans une médiation ? (Carlo Amatucci, Naples)

Après-midi:

Présidence du Ministre d'Etat Michel Roger (Monaco)

14h-16h : Troisième table-ronde : Pour les régulateurs

Peut-on réguler le commerce mondial à l'aune de la paix ? (Marie-Anne Frison-Roche, Sciences Po Paris). Ou encore l'internet ? (Michel Vivant, Sciences Po Paris)

La fiscalité peut-elle promouvoir la paix ? (Olivier Debat, La Rochelle)

La paix des stades, un objectif mais aussi un modèle? (Fabrice Rizzo, Aix)

16h15-18h45: Quatrième table-ronde: Pour les entreprises

Le traitement d'une entreprise en difficulté (Nancy Vignal, Nouméa) ou encore une renégociation de dettes (Thierry Granier, Aix) peuvent-ils s'inspirer d'un objectif de paix?

Quid d'une entente pour la paix ? (Jean-Christophe Roda, Aix)

La paix, source de responsabilité sociale mais aussi, paradoxalement, de droits pour les entreprises ? (Hélène Aubry, Paris XI)

Rapport de synthèse (Hervé Lécuyer, Paris II)

LA PAIX, UN POSSIBLE OBJECTIF POUR LES JURISTES DE DROIT DES AFFAIRES?

Renseignement et inscriptions

Centre de droit économique - Emmanuelle de Magistris emmanuelle.de-magistris@univ-amu.fr tél.: 04 42 17 28 09 - fax: 04 42 17 29 51

www.cde-aix.fr